



Et si vous deveniez  
« Conseiller(ère) santé - Addictions » à l'ARS  
Bretagne ?

*Maisons à colombages,  
Place Saint-Anne à Rennes*

## Ce poste est fait pour vous si

**Vous êtes** MISP, praticien conseil ou hospitalier, médecin contractuel.

### Vous connaissez :

- Disciplines scientifiques
- Droit/réglementation
- Environnement administratif, institutionnel et politique

### Vous êtes et vous savez:

- Esprit d'initiative, de pilotage et de coordination
- Contrôler, anticiper un risque, une évolution
- Analyser une information, une donnée, une situation
- Conseiller et gérer les situations de crise, d'urgence

## Poste basé à Rennes en Ille-et-Vilaine

## Nos avantages

- 
- Bénéficier d'une démarche Qualité de Vie au Travail
  - Possibilité de télétravailler
  - Dispositif horaire de plages fixes et mobiles
  - Être à proximité des deux lignes de métro et à 10 minutes à pied de la gare
  - Bénéficier d'une richesse culturelle et d'une qualité environnementale singulière

## Pour candidater

Envoyez votre CV et votre lettre de motivation **avant le 1<sup>er</sup> juin 2023**  
à [ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr](mailto:ars-bretagne-recrutement@ars.sante.fr)

ARS Bretagne  
6 place des Colombes  
CS 14253  
35042 RENNES CEDEX

[www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)



# Vos missions

Sous l'autorité du Directeur adjoint PPS et à partir des orientations nationales, des données d'état de santé de la population bretonne, des connaissances disponibles sur les actions probantes, le/la conseiller(ère) santé « addictions » est chargé(e) de :

Définir la stratégie de l'ARS en matière de prévention et lutte contre les addictions (tabac, alcool, produits illicites, addictions comportementales)

- Déclinaison des stratégies et plans nationaux relatifs aux addictions (MILDECA, fonds de lutte contre les addictions, plan national de lutte contre le tabac ...)
- Préparation et rédaction du volet addictions du projet régional de santé (PRS)
- Suivi et évaluation des initiatives, des projets et des actions financées
- Organisation, gradation et adaptation de l'offre de prévention et de soins en addictologie en réponse aux besoins de la population
- Préconisations en matière qualité des soins, de réduction des risques, de fluidité des parcours
- Contribution aux stratégies interministérielles, notamment dans le cadre de la MILDECA
- Prise en compte des déterminants sociaux de la santé

Elaborer la feuille de route des priorités annuelles en matière de lutte contre les addictions et en faire le bilan

Animer les instances régionales relatives aux addictions et principalement :

- Le groupe thématique régional (GTR) associant les principaux représentants des opérateurs et institutions partenaires dans le champ des addictions
- Le comité régional des financeurs (MILDECA, Assurance Maladie, MSA)

Apporter son expertise sur les nouveaux projets, les dossiers à enjeux, l'efficacité des actions

Organiser des revus de projets, des dialogues de gestion et suivre les CPOM, le Fond Régional de Lutte Contre les Addictions

Développer les articulations nécessaires avec les autres référents thématiques (santé des jeunes, précarité, santé mentale ...), les autres directions adjointes de l'ARS et avec les équipes en délégations départementales

## **Conditions Particulières:**

Participation aux astreintes médicales et aux missions d'inspection de l'ARS, Déplacements en Bretagne à prévoir.

Réalisation d'une déclaration publique d'intérêt (DPI).

## Qu'est-ce que l'ARS Bretagne ?

**L'Agence régionale de santé** a pour mission de mettre en place la politique de santé dans la région.

Elle est compétente sur le champ de la santé dans sa globalité, de la prévention et de la santé-environnement, aux soins, à l'accompagnement sanitaire et médico-social...

Son organisation s'appuie sur un projet de santé élaboré en concertation avec les services de l'Etat, l'ensemble des professionnels et des usagers, dans un souci d'efficacité et de transparence.

Retrouvez plus d'informations sur : [www.bretagne.ars.sante.fr](http://www.bretagne.ars.sante.fr)